

CIC ARCACHON20 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE 33120 ARCACHON
☎ 05 57 15 10 12 FAX 05 56 83 61 87 ✉ 19153@cic.fr BIC : CMCIFRPP**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC ARCACHON, 20 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE 33120 ARCACHON
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Philippe METIVIER, représentant de la société SAS 2H52 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 ALLEE GIACOMO PUCCINI 33470 GUJAN MESTRAS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
METIVIER Philippe	500	500 €
CANTAU Julie	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10057 19153 00020263101 77

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 juin 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Tatiana BRANDY
CONSEILLER
19153@cic.fr



Sud Ouest

CIC ARCACHON

20 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE 33120 ARCACHON

☎ 05 57 15 10 12 FAX 05 56 83 61 87 ✉ 19153@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC ARCACHON, 20 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE 33120 ARCACHON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Philippe METIVIER, représentant de la société SAS 2H52 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 ALLEE GIACOMO PUCCINI 33470 GUJAN MESTRAS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
METIVIER Philippe	500	500 €
CANTAU Julie	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10057 19153 00020263101 77

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 juin 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Tatiana BRANDY
CONSEILLER
19153@cic.fr

JST14



Modèle prévu dans les courriers GENAPI également

LISTE DES SOUSCRIPTEURS D' ACTIONS

Liste établie en conformité des dispositions de l'article L 225-5 du Code de Commerce

Identité des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant total souscrit	Total des versements effectués
Philippe NETIVIER	500	500 €	500 €
Julie CANTAU	500	500 €	500 €
		€	€
TOTAL			€

Cette liste constate la souscription de ~~1000~~ 2452 actions de la société, ainsi que le versement de la somme de ~~1000~~ euros, et est certifiée exact par les souscripteurs fondateurs.

Fait à GUWAN NESTRAS

Le 13/06/2023

